

L' E S P R I T  
D U  
J U D A Ï S M E  
O U  
E X A M E N R A I S O N N É

de la Loi de MOYSE, & de son  
influence sur la Religion  
Chrétienne.

*Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset  
Pompeii bellis, imperioque Titi.  
Latius excisæ pestes contagie serpunt  
Victoresque suos natio victa premit.*

RUTILIUS ITINERAR. LIA. I. VI. 394.

---

---

---

L O N D R E S

MDCCLXX.

# T A B L E

D E 8

## C H A P I T R E S.

*Avant-Propos.* . . . . . Pag. 1

CHAP. I. *De la Génèse ou Cosmogonie des Hébreux. Du Déluge. Vocation d'Abraham. Des Patriarches jusqu'à Joseph.* . . . . . 1

II. *De Moïse & de la sortie d'Égypte.* . . . . . 16

III. *Réflexions sur la Loi de Moïse; des avantages qu'elle donne aux Prêtres. De la Théocratie.* . . . . . 49

IV. *De Samuel. Fin de la Théocratie; le gouvernement des Juifs devient Monarchique. De Saül.* 67

V. *De David.* . . . . . 76

VI. *De Salomon.* . . . . . 85

## TABLE DES CHAPITRES.

- VII. *De la scission de la Monarchie des Hébreux, ou séparation des Royaumes d'Israël & de Juda.* 90
- VIII. *Des révolutions causées par les Prophètes dans la nation Juive.* 98
- IX. *Des Prophètes chez les Hébreux.* 116
- X. *De la captivité de Babylone & des changemens qu'elle a produits dans la religion des Juifs.* 140
- XI. *Sort des Juifs depuis la captivité jusqu'à leur destruction totale.* 159
- XII. *Influence du Judaïsme sur la Religion Chrétienne. Conclusion.* 171

# AVANT-PROPOS.

---

**I**L est évident que le Christianisme n'est qu'un Judaïsme réformé. La révélation faite à Moÿse sert de fondement à celle qui depuis fut faite par Jésus-Christ; celui-ci a constamment déclaré qu'il n'étoit point venu *pour détruire, mais pour accomplir la loi* de ce législateur des Hébreux. Tout le Nouveau Testament est donc fondé sur l'Ancien: Jésus-Christ n'a prouvé sa mission divine que par les prédictions des Prophètes; ses Apôtres après lui se sont appuyés de la même autorité; sans cela ils n'auroient pu faire goûter aux Juifs les changemens ou la réforme qu'ils venoient leur prêcher. En un mot il est clair que la Religion Judaique est la vraie base de la Religion Chrétienne: celle-ci adore le même Dieu, & c'est le fils de ce Dieu qui est son fondateur.

Il est donc très-important pour un Chrétien, qui recherche sérieusement les fondemens de sa croyance, d'étudier avec soin les principes du Judaïsme & de se

## II AVANT-PROPOS.

faire une idée juste du plan oéconomique d'une religion, de laquelle le Christianisme a reçu ses dogmes fondamentaux. C'est pour faciliter cet examen que l'on a cru devoir présenter ici un tableau racourci de l'histoire des Hébreux, d'après lequel tout lecteur attentif pourra juger les fondemens de sa foi & s'affûrer si la religion qu'il professe porte vraiment les caractères de la Divinité.

Le Docteur Prideaux, *dans sa lettre aux Déistes*, a prétendu que le Christianisme ne pouvoit être traité d'imposture, parce qu'il ne porte aucun des caractères de fausseté qu'on trouve dans toutes les autres religions; il fait voir que les marques de la fourberie percent à tout moment dans la religion de Mahomet; mais parmi les caractères & les signes d'imposture allégués par ce sçavant Ecrivain, il n'en est point, par malheur, qui ne puissent être justement appliqués à l'oéconomie Mosaique. C'est ce dont on pourra se convaincre par la lecture du présent ouvrage. L'on y trouvera

I°. Que toute la législation & les travaux de Moÿse n'ont eu visiblement pour objet que l'ambition, l'avarice, l'intérêt & le pouvoir de ce fameux légis-

lateur, qui, à l'ombre de l'autorité divine, s'est servi des ressources de son art & de la crédulité d'un peuple grossier pour s'affûrer de son vivant la puissance suprême & le despotisme le plus absolu à lui-même; & après lui, à sa famille & à sa Tribu. Quoique Lévi, le pere de cette Tribu, eût été maudit par Jacob, (1) cependant Moysé & son frere Aaron trouverent le moyen de le réhabiliter, de lever cette malédiction au point de mettre toutes les autres Tribus de la nation dans une dépendance réelle de la Tribu de Lévi. En effet pour peu qu'on réfléchisse à l'histoire du peuple Juif, on reconnoîtra facilement que toutes ses loix, ses institutions, ses dogmes, ses cérémonies n'ont eu pour but que de l'affervir pour jamais à ses Prêtres. Moysé ne le tira de la servitude d'Egypte que pour le soumettre à un

(1) Voici la Prophétie de Jacob au sujet de Lévi, telle qu'on la trouve dans la Genèse au chapitre 49 verset 1 & 6. *Siméon & Lévi sont freres dans le crime; leurs Epées ont servi à l'injustice. Mon ame n'approuvera point leurs complots; à ma gloire, tu ne seras point unie à leur société, parce qu'ils ont tué les hommes dans leur colere, & renversé les murs parce qu'il leur a plu. Leur fureur sera maudite, car elle est opiniâtre, & leur colere en exécration, car elle est cruelle. Je les diviserai dans Jacob & les disperserai dans Israël.*

#### IV AVANT-PROPOS.

joug plus insupportable encore : les Hébreux ne firent par ses secours divins que changer de Tyrans ; il brisa pour eux les chaînes des étrangers pour les charger de chaînes domestiques , infiniment plus pesantes. En un mot ce peuple crédule ne sembla choisi par la Divinité que pour être l'esclave de ses Prêtres , à la grandeur , au pouvoir & aux richesses desquels il fut forcé de travailler sans relâche sous peine de s'attirer la colere du Très-Haut.

II°. Dans la vûe d'assurer ce pouvoir & ces richesses aux enfans de Lévi, dont Moÿse eut sans doute besoin pour faciliter ses projets , ce législateur eut soin de les disperfer dans tout le pays & de leur assigner des villes, des revenus, des territoires privilégiés au sein des autres Tribus ; si leurs possessions eussent été rassemblées , ils auroient souvent couru risque d'être frustrés des offrandes , des dixmes & des sacrifices que la Loi adjugeoit au Seigneur. Ainsi en répandant ses Lévites çà & là, Moÿse montra beaucoup de prudence ; par-là le Sacerdoce eut dans toute la nation des Surveillans, des Espions, des Commis à portée de prévenir les fraudes & d'empêcher que le Seigneur ne fût privé de

## A V A N T - P R O P O S. v

ses droits. Or on sçait que le Seigneur étoit le *seul héritage* des Prêtres, quoiqu'ils possédassent eux seuls plus de biens que toutes les autres Tribus ensemble, & quoiqu'à proprement parler tout le pays leur appartînt, sans qu'ils eussent la peine & l'embarras de le cultiver.

III°. Pour maintenir le Seigneur dans ses droits, & ses Prêtres dans leurs richesses & leur autorité, on voit qu'il étoit important que tout autre culte fût pros crit; voilà pourquoi nous trouvons l'idolâtrie punie de mort chez les Hébreux. L'on eut soin de leur inspirer en tout tems la haine la plus envenimée pour les autres nations; l'intolérance & la férocité leur furent toujours fortement recommandées: sans ces précautions le Grand-Prêtre, qui étoit le gardien & le représentant du Dieu d'Israël, ainsi que ses Lévites ou Officiers subalternes, eussent été en danger de voir leurs revenus considérablement diminués. Si l'intolérance est contraire à la nature & au bon sens, elle est toujours très-conforme aux intérêts des Prêtres du Seigneur.

D'un autre côté cette inimitié dans laquelle on nourrit les Hébreux, cette insociabilité dont on fit un principe essentiel de leur religion, les empêcherent de

s'éclairer par le commerce avec d'autres hommes, & les maintint dans cette stupidité si utile aux Prêtres pour gouverner les peuples.

IV°. *Jehovah*, dont le Grand-Prêtre étoit le gardien & l'interprète, étoit visiblement un Dieu local & national. (2)

(2) Il est aisé de se convaincre que *Jehovah* n'étoit pour les Juifs qu'une Divinité locale & nationale, réservée pour eux seuls; s'ils l'eussent regardé comme un Dieu *universel*, ils ne l'auroient pas supposé jaloux des autres Dieux & en guerre avec eux. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'Abraham & ses descendans après lui, ont, de même que beaucoup d'autres nations, admis un Dieu suprême qui avoit sous lui des puissances subalternes par le ministère desquelles il gouvernoit l'univers; ces puissances étoient des *Anges*, des *Dieux* d'un ordre inférieur, des Divinités auxquelles le Dieu suprême assignoit différens départemens dans le gouvernement du monde. Pour peu que l'on examine avec attention les livres saints des Hébreux on trouvera cette distinction très-marquée. On verra que leurs auteurs distinguent le Dieu suprême *Jehovah* d'*Adonai* & des *Elohim* ou Dieux subalternes, & même de l'*Ange de Jehovah*; à qui en particulier le Dieu suprême avoit commis le soin de la nation Hébraïque & de la race d'Abraham. Ce fut cet Ange, ou ce Dieu subalterne, qui se montra aux Patriarches & à Moïse; qui marchoit à la tête des Israélites pour combattre les Dieux des autres nations, contre lesquels il avoit quelquefois le dessous. Le Dieu suprême est nommé *Jehovah Elohim*, *Jehovah Elchaddai* le Seigneur Dieu, le Seigneur Dieu Tout-puissant; & l'on trouve son Ange, le Mi-

## A V A N T - P R O P O S .    V I F

Ce Dieu d'Israël, bien plus avide que les Dieux de toutes les autres nations, est perpétuellement occupé des sacrifices & des offrandes qu'on doit lui faire; son Envoyé Moysé, ses Prêtres & ses Pro-

nistres de ses volontés désigné sous le nom de *Jehovah* tout court, par Moysé, qui en fit le Dieu national & tutelaire des Israélites, après avoir reçu de lui la Loi qu'il leur donna. C'est ce Dieu tutelaire dont le Grand-Prêtre étoit le gardien; il étoit censé le consulter & rendre ses oracles au peuple; c'est ce Dieu qui résidoit dans le *saint des saints*. D'où il paroît que le législateur des Juifs & ses successeurs ont eu de la Divinité des idées aussi grossières que les nations les plus sauvages & les plus ignorantes de l'antiquité, dont l'esprit ne s'étoit point élevé jusqu'à un Être immatériel, unique, universel, qui n'a besoin d'aucune assistance pour gouverner le monde. Toute la suite de cet examen nous prouvera les idées fausses & barbares que les Juifs ont eues de l'Être suprême. Nous trouverons que ces hommes favorisés d'une révélation particulière, en ont eu des notions aussi atroces & aussi peu morales que les Scythes, les Celtes, les peuples de la Thrace, les Germains, les Gaulois, les Ibériens &c. Ceux-ci, comme les Juifs adoroient une Divinité féroce & sanguinaire, qui approuvoit la rapine, le meurtre, la cruauté, qui favorisoit les guerriers les plus injustes, qui vouloit que la force tint lieu d'équité. Tout homme impartial ne verra jamais aucune différence entre *Jehovah* & le Dieu *Mars* ou le *Teutatès* des Celtes, l'*Odin* des peuples du Nord &c. Tous ces peuples ainsi que les Hébreux ont adoré un Dieu suprême auquel ils supposoient d'autres Intelligences subordonnées.

## VIII AVANT-PROPOS.

phètes le peignent toujours sous les traits d'un Tyran bizarre & furieux, perpétuellement irrité contre ses sujets malheureux. D'où l'on voit que ce Dieu, si convenable aux vues des Prêtres, ne pouvoit être le Dieu universel, le vrai Dieu fait pour régner sur tous les hommes; mais une idole inventée par la fourberie & par la politique sacerdotale pour intimider des esclaves stupides & dépourvus de raison.

V°. Si nous voyons le législateur des Juifs fort occupé du soin de procurer un sort heureux à ses Prêtres, nous trouvons qu'il s'est très-peu embarrassé de la morale de son peuple; bien loin de là, comme on a vu, il prit soin de le rendre infociable, injuste, inhumain; le Dieu d'Israël, qui entre dans les plus petits détails sur tout ce qui concerne les sacrifices, les rites, les cérémonies, passe très-légalement sur la morale, science qui paroît avoir été entièrement inconnue & de ce Dieu & de son Prophète. A chaque page de la Bible nous trouvons la rapine, la trahison, la rébellion, la fraude, l'usurpation, les violations les plus manifestes du droit de la nature & des gens autorisées & commandées aux Hébreux par la Divi-

nité ou par ses interprètes. Les annales des Juifs nous montrent comme des amis de Dieu, comme des hommes *selon son cœur*, comme des Héros & des Saints, une foule de personnages que la saine morale nous feroit regarder comme des monstres souillés des cruautés les plus révoltantes & des crimes les plus affreux. Nous trouvons par-tout l'apothéose de quelques brigands qui ne se sont distingués que par des usurpations, des assassinats, des rebellions, des adulterés, &c. En un mot on diroit que sous la Loi de Moÿse ce n'étoit qu'à force de crimes que l'on pouvoit s'illustrer & mériter la faveur de la Divinité.

Ainsi les livres saints des Hébreux, bien loin de former le cœur de ceux qui les lisent, ou qui voudroient y chercher la règle de leur conduite, ne font que renverser pour eux toutes les idées de morale: ils ne semblent en effet se proposer que de former des fanatiques, à qui un zèle aveugle pour les intérêts de leurs Prêtres tienne lieu de toute vertu, & qu'il mette en droit de commettre les actions les plus noires. Les actions sont ordinairement les fruits par lesquels on doit juger les hommes; mais

## x AVANT-PROPOS.

dans la Bible on veut que l'on juge les actions par les hommes & non les hommes par les actions. Ceux qui admettent ce livre comme sacré sont obligés de respecter & d'admirer des scélérats, qu'ils voyent à chaque instant se rendre coupables d'actions infames, qu'il n'est plus permis de critiquer, vû qu'on assure que ceux qui les commettoient ont été des hommes agréables à Dieu & n'ont fait qu'exécuter ses volontés suprêmes. Dès que l'on représente un Dieu comme un Tyran, il n'est plus de morale pour ses adorateurs.

VI°. Il est aisé de voir que la Loi de Moysé avoit totalement négligé la décence, la tempérance, la pureté. Cette Loi, si sévère sur des minuties, ne réprime point l'ivrognerie; elle permet à un homme d'avoir autant de femmes & de concubines que bon lui semble; sur le moindre dégoût un mari pouvoit renvoyer sa femme & s'en séparer en lui donnant un *billet de divorce*, sans alléguer aucuns motifs d'une conduite si cruelle. Bien plus, un homme guidé par son caprice ou par la jalousie (passion très-commune chez les Orientaux) pouvoit forcer sa femme de subir *l'épreuve de la jalousie*, & la

faire empoisonner par un Prêtre, toujours facile à gagner par des présens. En effet le mari jaloux conduisoit sa femme soupçonnée devant un Prêtre, qui lui présentoit un breuvage préparé par lui-même; alors l'accusée étoit obligée de prononcer une formule d'imprécations contre elle-même, & de dire *qu'elle consentoit que le breuvage qu'elle alloit prendre lui fit enfler le ventre & fit tomber ses cuisses en pourriture* si elle se trouvoit coupable du crime dont elle étoit soupçonnée. Ce breuvage, de la composition du Prêtre, étoit appelé *l'eau sacrée, l'eau de malédiction, l'eau d'amertume*. Il dépendoit évidemment de l'homme de Dieu de la rendre mortelle ou sans danger. L'on voit que par cette institution merveilleuse les Prêtres étoient les maîtres absolus de la vie des femmes; il est à présumer que le breuvage n'étoit point dangereux pour celles qui péchoient avec les membres du Clergé. (3)

Si nos Théologiens trouvoient de semblables traits dans les livres des Bramines, des Parfis, des Chinois ou des Ma-

(3) On trouvera tous les détails de cette épreuve dans le livre des *Nombres Chapitre V.* depuis le Verset 11 jusqu'à la fin

## XII AVANT-PROPOS.

hométans , il y a tout lieu de croire qu'ils se garderoient bien d'y reconnoître *le doigt de Dieu* , ou de les faire passer pour des ouvrages inspirés par la Divinité ; mais comme nous les trouvons dans les livres de Moÿse , il y auroit de l'impïété ou une présomption détestable à vouloir les critiquer. Tant il est vrai que les préjugés de l'enfance , l'habitude , le défaut de réflexion , font que les hommes confondent sans cesse & le bien & le mal , le vice & la vertu , & finissent , à l'aide de leurs guides spirituels , non seulement par considérer de sang-froid mais encore par approuver ou justifier ce que la droite raison devoit leur faire envisager avec horreur ! Si l'on s'en rapporte à nos interprètes de la Bible , les crimes les plus affreux étoient des actions louables , légitimes & méritoires sous la Loi de Moÿse. La Divinité immuable a pu ordonner dans un tems ce qu'elle condamne dans un autre ; elle a pu changer le crime en vertu & la vertu en crime. Quels principes plus propres à ébranler dans l'esprit humain les notions les plus claires de la morale , & à l'anéantir totalement dans les cœurs ?

Pour peu que l'on réfléchisse en lisant